



JUDO BEAUVAIS OISE
Club affilié à la FFJDA N°24 60 152 O
Agrément DDJS N°60 93 31

Beauvais
le Cœur de l'Oise



JUDO BEAUVAIS OISE

Règlement Intérieur

ARTICLE 1

Ce présent règlement est en accord avec les statuts du JUDO BEAUVAIS OISE.

ARTICLE 2

La responsabilité des circulaires, bulletins et documents écrits incombe au président qui peut donner une délégation soit au trésorier, soit à un membre du conseil d'administration.

ARTICLE 3

Conditions d'inscription

Licence

Le montant de l'inscription comprend la cotisation ainsi que la licence obligatoire. La formalité de prise de licence est effectuée par le club.

Inscription – paiement

Le montant de l'inscription - par CHEQUE (Ordre : **Judo Beauvais Oise**) ou ESPECE est dû pour la saison en totalité, et ne sera restitué sous aucun prétexte, même partiellement. Pour ceux qui en feraient la demande, un paiement en deux ou trois versements est possible, sous réserve de fournir les chèques correspondants.

Les dates d'encaissement seront déterminées entre le club et le payeur:

Une attestation de l'acquittement du paiement de l'inscription pourra être délivrée à ceux qui en feraient la demande.

Pièces à fournir

- La **fiche d'inscription** dûment remplie.
- **Formulaire licence** remplie et signé. (Remis le jour de l'inscription)
- Un **certificat médical** datant de moins d'un mois au moment de l'inscription, si au moins une réponse au questionnaire de santé est positive.

ARTICLE 4

Responsabilités du club

- Les parents sont responsables de leurs enfants jusqu'à l'arrivée du professeur sur le tatami.
- En cas de problème survenu lors du trajet parking - Dojo ou Dojo - parking, le club ne peut être tenu responsable.
- Les enfants doivent arriver à l'heure à leurs cours et ne peuvent le quitter sans l'autorisation du professeur.
- Les parents qui désirent assister au cours de leur enfant doivent le faire en silence et ne pas intervenir pendant le cours.**
- Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein du club. Toute personne se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, pourra être exclue temporairement ou définitivement.
- En cas d'accident, il sera fait appel au service d'urgence.

Mail : judobeauvaisoise@yahoo.fr

Site internet : <http://club.sportsregions.fr/judobeauvaisoise/>



JUDO BEAUVAIS OISE
Club affilié à la FFJDA N°24 60 152 O
Agrément DDJS N°60 93 31

Beauvais
le Cœur de l'Oise



ARTICLE 5

Hygiène et sécurité

1. Ongles coupés courts, cheveux longs attachés.
2. Le kimono doit être lavé régulièrement (tous les 3 entraînements maximum).
3. La tenue doit être réservée aux cours et ne jamais être utilisée pour d'autres activités.
4. La tenue doit sortir du sac et ne pas être portée dans la rue pour venir à l'entraînement
5. Il faut porter des sous-vêtements sous la tenue.
6. Il faut mettre des chaussures pour sortir ou rentrer dans la salle.
7. Les bouteilles ne doivent pas être amenées sur le tapis.
8. A la fin du cours, il faut ramasser et jeter les bandages et bouteilles utilisées.
9. Sont interdits sur le tatami :
 - tous les bijoux (montres, bracelets, boucles d'oreilles, percing...),
 - les bonbons, chewing-gums et toute autre denrée.

ARTICLE 6

COURS

1. Monter sur le tapis dès que celui-ci est libre (fin du cours précédent)
2. Ne pas commencer à s'entraîner avant le salut du début de cours.
3. Être à l'heure en cours. En cas d'impératif professionnel, en discuter avec le professeur.
4. Si l'on arrive en retard, attendre que le professeur ait fait signe de monter sur le tapis avant de se joindre au cours.
5. Éteindre son téléphone portable.
6. Rester silencieux pendant le cours, particulièrement pendant les explications.
7. Accepter la mixité : tout le monde travaille avec tout le monde.
8. Aller accueillir les débutants et aller les inviter pour travailler avec eux.
9. Respecter les consignes (thème du combat, répétition de la technique démontrée, ...)
- 10 Ne pas crier sur le tapis.
11. Les grades ne sont délivrés que par les professeurs.

ARTICLE 7

COMPÉTITIONS

- Porter les couleurs du club lors des compétitions.
- Dans la mesure du possible, venir apporter son soutien et ses encouragements aux membres engagés en compétition.
- Garder une attitude correcte en compétition quelle que soit la situation (erreurs d'arbitrage, ...), en tant que combattant et en tant que supporter.

Mail : judob Beauvaisoise@yahoo.fr

Site internet : <http://club.sportsregions.fr/judob Beauvaisoise/>